

Langues Vivantes Étrangères (LVE)

L'École pratique des hautes études – PSL a défini une politique d'enseignement des langues vivantes étrangères (LVE) placée au service de sa stratégie internationale et de son action en faveur de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'études des étudiants.

L'internationalisation des formations opérées par l'École - signataire de plus de 120 conventions de coopération internationales, notamment dans le cadre du programme Erasmus+ - se traduit par la possibilité, pour chaque étudiant, de participer à une mobilité d'études et/ou de stage.

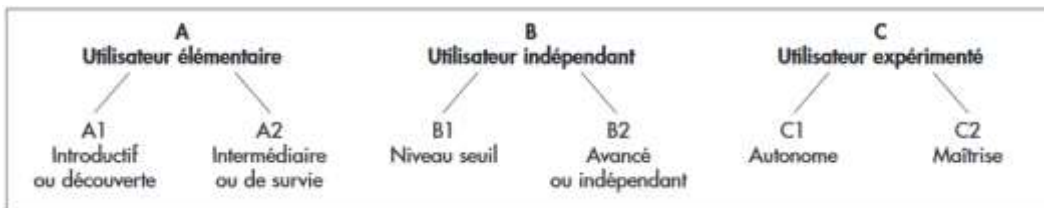
L'EPHE-PSL accompagne les projets de ses étudiants en mettant à leur disposition une offre d'enseignements linguistiques adossés aux niveaux du [Cadre européen commun de référence pour langues](#) (CECRL) du Conseil de l'Europe.

MODALITES D'INSCRIPTION



Les cours de LVE sont réservés aux étudiants francophones ou non-francophones dont le niveau de maîtrise du français est supérieur ou égal au B2 du CECRL, et inscrits à l'EPHE-PSL.

Les étudiants non francophones qui ne justifient pas d'un niveau équivalent au B2 du CECRL doivent obligatoirement s'inscrire en cours de [français langue étrangère](#) (FLE).



UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

► MASTER

Au niveau master, les enseignements linguistiques semestriels – qu’il s’agisse de FLE ou de LVE - revêtent un caractère obligatoire et donnent lieu à la délivrance de crédits d’ECTS (se reporter aux maquettes des [masters](#) opérés par l’EPHE-PSL).

	Master 1		Master 2	
	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
Master sciences du vivant <i>Parcours biodiversité et environnement</i>		3 ECTS	3 ECTS	
Master sciences du vivant <i>Parcours physiopathologie intégrative</i>		3 ECTS <i>enseignement dispensé sur la plateforme PrepMyFuture</i>		3 ECTS
Master histoire de l'art et archéologie	3 ECTS	Au choix 3 ECTS <i>possibilité d'opter pour un séminaire de spécialisation ou de recherche à la place du cours de LVE / FLE</i>		
Master études asiatiques	6 ECTS	Au choix 6 ECTS <i>possibilité d'opter pour un séminaire de spécialisation ou de recherche à la place du cours de LVE / FLE</i>		
Master civilisations, cultures et sociétés	6 ECTS	6 ECTS		
Master sciences des religions et société	6 ECTS			

Pour les étudiants internationaux en mobilité Erasmus+ entrante, les enseignements linguistiques semestriels donnent lieu à la délivrance de 3 crédits d’ECTS par semestre.

• **Sciences de la vie et de la terre**

Les étudiants inscrits en master *Sciences du vivant* doivent obligatoirement s’inscrire dans les modules intensifs d’anglais correspondant à leur parcours :

- en *Biodiversité et environnement*, les enseignements d’anglais des masters 1 et 2 sont proposés en présentiel. Les étudiants de master 1 doivent également s’inscrire et suivre les enseignements dispensés sur la plateforme [PrepMyFuture](#) (30 heures).
- en *Physiopathologie intégrative*, les enseignements d’anglais de master 1 s’effectuent exclusivement à partir de la plateforme [PrepMyFuture](#). Les enseignements de master 2 sont proposés en présentiel.

• **Sciences humaines et sociales**

Les étudiants inscrits en master *Histoire de l'art et archéologie*, *Etudes asiatiques*, *Civilisations, cultures et sociétés* et *Sciences des religions et société* choisissent, en lien avec leur tuteur pédagogique, la langue correspondant le mieux à leur projet d’études.

Il est recommandé aux étudiants inscrits dans un parcours international de master permettant l’obtention d’un double diplôme avec un de nos partenaires italiens de s’inscrire en cours d’italien, dès lors que leur niveau de maîtrise de cette langue est inférieur au B2 du CECRL.

Dans la limite des places disponibles, les étudiants qui le souhaitent peuvent bénéficier d’une inscription gratuite sur la plateforme [PrepMyFuture](#) de préparation aux certifications en anglais Toeic et Toefl et d’un tutorat hebdomadaire par un des enseignants d’anglais de l’EPHE-PSL.



Les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs apprentissages linguistiques tout au long de leurs études de master, y compris lorsqu’ils ne revêtent plus un caractère obligatoire.

► DOCTORAT ET DIPLÔMES DE L'ÉTABLISSEMENT

Les enseignements semestriels de LVE sont ouverts, dans la limite des places disponibles, aux doctorants et aux étudiants des diplômes de l'établissement mais ne donnent pas lieu à la délivrance de crédits d'ECTS.

LES ENSEIGNEMENTS SEMESTRIELS DE LVE

► COURS DISPENSES PAR L'EPHE-PSL

1. Allemand

Enseignante référente : Susanne Schultz

Allemand général – Niveau A1 – A2 : introductif à intermédiaire

Dates	Emploi du temps	Volume horaire total
Les mercredis, du 20 octobre 2021 au 1er juin 2022*	De 16h à 18h	56 heures

Allemand sur objectifs universitaires et scientifiques – Niveau B1 – B2 : seuil à avancé

Dates	Emploi du temps	Volume horaire total
Les mercredis, du 20 octobre 2021 au 1er juin 2022*	De 18h à 20h	56 heures

** dates et heures indicatives susceptibles d'être modifiées.*

2. Anglais

Enseignants référents : Don Pierre Peraldi et Randall Cherry

Anglais sur objectifs universitaires et scientifiques – Niveau B1 – B2 : seuil à avancé

Groupe 1 :

Dates	Emploi du temps	Volume horaire total
Les jeudis, du 21 octobre 2021 au 2 juin 2022*	De 10h à 12h	56 heures

Groupe 2 :

Dates	Emploi du temps	Volume horaire total
Les vendredis, du 22 octobre 2021 au 3 juin 2022*	De 18h à 20h	56 heures

Anglais sur objectifs universitaires et scientifiques – Niveau C1 – C2 : autonome à avancé

Dates	Emploi du temps	Volume horaire total
Les jeudis, du 21 octobre 2021 au 2 juin 2022*	De 10h à 12h	56 heures

Master 1 sciences du vivant *parcours biodiversité et environnement***Modules intensifs d'anglais sur objectifs universitaires et scientifiques – Niveau B2 : avancé**

Dates	Emploi du temps	Volume horaire total
Du lundi 24 au vendredi 28 janvier 2022*	De 9h à 17h (avec pause)	30 heures

Master 2 sciences du vivant *parcours biodiversité et environnement***Modules intensifs d'anglais sur objectifs universitaires et scientifiques – Niveau C1 : autonome**

Dates	Emploi du temps	Volume horaire total
Du lundi 4 au vendredi 8 octobre 2021*	De 9h à 17h (avec pause)	30 heures

Master 1 sciences du vivant *parcours physiopathologie intégrative***Modules intensifs d'anglais sur objectifs universitaires et scientifiques – Niveau B2 : avancé**

Dates	Emploi du temps	Volume horaire total
Libre à effectuer sur la plateforme PrepMyFuture	Libre	30 heures

Master 2 sciences du vivant *parcours physiopathologie intégrative***Modules intensifs d'anglais sur objectifs universitaires et scientifiques – Niveau C1 : autonome**

Dates	Emploi du temps	Volume horaire total
Du lundi 28 au jeudi 31 mars 2022*	De 9h à 18h (avec pause)	30 heures

* dates et heures indicatives susceptibles d'être modifiées.

3. Italien

Enseignant(e) référent(e) : Luisa Bonadies

Italien général – Niveau A1 – A2 : introductif à intermédiaire

Dates	Emploi du temps	Volume horaire total
Les vendredis, du 22 octobre 2021 au 3 juin 2022*	De 18h à 20h	56 heures

Italien général – Niveau B1 – B2 : seuil à avancé

Dates	Emploi du temps	Volume horaire total
Les mercredis, du 20 octobre 2021 au 1er juin 2022*	De 18h à 20h	56 heures

* dates et heures indicatives susceptibles d'être modifiées.

Inscription :

Une procédure dématérialisée de pré-inscription permet aux étudiants de sélectionner le cours de langue le plus adapté à leur projet d'études.

Comme pour les autres unités d'enseignement, l'inscription définitive s'effectue au moment de la procédure d'inscription pédagogique, à partir de l'[ENT](#) (espace numérique de travail) de l'EPHE-PSL.

► COURS DISPENSES PAR L'INALCO

L'EPHE-PSL est signataire d'une convention de coopération pédagogique avec l'Institut national des langues et civilisations orientales qui permet aux étudiants de master de l'Ecole de suivre les enseignements linguistiques proposés par l'[Inalco](#) lorsqu'ils ne sont pas offerts par l'Ecole.

Inscription :

Directement auprès de l'Inalco, avec l'accord du tuteur et du responsable du master.

Télécharger :

 [Cadre européen commun de référence pour langues \(CECRL\)](#)